

Sorgues, le 31 juillet 2018

Dossier : 180614-015  
Préleveur : DELABRE.D

ASSOCIATION SYNDICALE DE  
CARPENTRAS  
A l'attention de Mme RICHARD  
232 Avenue Frédéric Mistral  
84 200 Carpentras

**RAPPORT D'ANALYSE**  
Numéro d'échantillon : 180614-015 1

**Matrice** : EAU SUPERCIFIELLE  
**Texte de référence** : ARRETE DU 21 JANVIER 2010 ET ARRETE DU 11 JANVIER 2007 EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE- ANALYSE DE TYPE D1

**Date et heure de prélèvement:** 13.06.2018 à 10h40  
**Température de prélèvement (méthode interne) :** 21.0°C (<25 °C)  
**Nature du prélèvement :** Canal de Carpentras Pernes Les Fontaines. 2018 PE 1187

**Mesure sur site**

Paramètres terrain	Résultats	Unités	Méthodes	Seuils
*pH	8.0		NF EN ISO 10523	6.5 - 9.0
Température pH	21.0	°C		

**Analyse microbiologique débutée le :** 13.06.2018 à 16H40

Paramètres	Résultats	Unités	Méthodes	Seuils
Bactéries coliformes	10	UFC/100ml	NF EN ISO 9308-1	0
Escherichia Coli	40	UFC/100ml	NF EN ISO 9308-1	0
Entérocoques intestinaux	> 100	UFC/100ml	NF EN ISO 7899-2	0
Microorganismes revivifiables à 22°C	> 300	UFC/ml	NF EN ISO 6222	Variation de 10
Microorganismes revivifiables à 36°C	> 300	UFC/ml	NF EN ISO 6222	Variation de 10

**Commentaire :** Eau ne satisfaisant pas aux exigences du texte de référence : présence de Coliformes, Escherichia coli et d'Entérocoques intestinaux.  
Analyses sous-traitées à un laboratoire accrédité n°1-5822  
Rapport du sous-traitant N°18-24478-001 en page jointe au présent courrier.

FIN DU COMPTE RENDU

Responsable Microbiologie  
MAS Séverine

Technique Microbiologie  
FERRAND Marie

Responsable Technique Chimie

Technicienne Chimie  
JEAN Marina

Aucune conclusion ne fait partie du champ d'accréditation

Les incertitudes de mesures n'ont pas été prises en compte pour les déclarations de conformité, celles-ci sont disponibles sur demande au laboratoire.

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seuls les paramètres précédés d'un astérisque « \* » rentrent dans le champ de l'accréditation

Les rapports émis par le sous-traitant sont disponibles sur demande au laboratoire



# ABIOLAB-ASPOSAN

## Laboratoire d'analyses environnementales et alimentaires

60, allée Saint-Exupéry • Inovallée • 38330 Montbonnot-Saint-Martin • Tél. 04 76 90 43 48 • fax 04 76 90 34 14  
contact@asposan.fr • www.asposan.fr • siret 802 775 361 00016

Accréditation COFRAC - section ESSAIS - accréditation n° 1-5822 - portée disponible sur WWW.COFRAC.FR

Préservez la santé humaine

### RAPPORT D'ANALYSES N° 18-24478-001 - v0

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Code client : 11651

### LAEASE-OBIOLAB

à l'attention de Mme MAS Séverine

134, rue Auguste Bedoin

84700 SORGUES

#### TYPE D'ANALYSE : SPECIFIQUE

<b>Client :</b> LAEASE-OBIOLAB <b>Vos Réf / Commande :</b> /180613-003 eau superficielle <b>Commune :</b> <b>Point de prélèvement :</b> V/Référence : 2018 PE 1187 <b>Origine de l'eau :</b> <b>Mode de traitement :</b> <b>Nature de l'échantillon :</b> Eaux croûtes <b>Date / heure de mise en analyse de l'échantillon :</b> 15/06/2018 08:35	<b>Prélèvement effectué le :</b> 13/06/2018 à 10:40 <b>Par :</b> DD <b>En présence de :</b> <b>Observations In Situ :</b> <b>Echantillon réceptionné le :</b> 14/06/2018 11:07 <b>Température à réception (°C) :</b> 7.8
--	---

Cofrac	Paramètre	Résultat	Unité	Date d'analyse	Méthode	Seuil de quantification	Valeurs guides
	Arsenic (As)	<5	µg/l	11/07/2018	NF EN ISO 11885	5	
	Azote Kjeldahl (N)	<1,0	mg/l	18/06/2018	NF EN 25663	1,0	
	Azote global	0,3	mg/l	18/06/2018	Calcul		
	Cadmium (Cd)	<0,5	µg/l	19/07/2018	NF EN ISO 11885	0,5	
	Carbone organique total	1,1	mg/l	15/06/2018	NF EN 1484	0,30	
	Mercurure (Hg)	<0,10	µg/l	15/06/2018	NF EN ISO 17852	0,10	
	Nitrates (NO3 en N)	0,3	mgN/l	20/06/2018	NF EN ISO 10304-1	0,1	
	Nitrates (NO3)	1,5	mg/l	20/06/2018	NF EN ISO 10304-1	0,5	
	Nitrites (NO2 en N)	<0,01	mgN/l	20/06/2018	NF EN ISO 10304-1	0,01	
	Nitrites (NO2)	<0,02	mg/l	20/06/2018	NF EN ISO 10304-1	0,02	
	Phosphore (P)	<0,010	mg/l	02/07/2018	NF EN ISO 11885	0,010	
	Plomb (Pb)	<2	µg/l	02/07/2018	NF EN ISO 11885	2	

Les paramètres identifiés par \* dépassent les valeurs guides fixées.

**Observations :** En raison d'un problème technique, le dosage de l'arsenic hydruure est remplacé par l'arsenic ICP avec un seuil de quantification à 5 µg/L

Véronique Marais  
Responsable pôle chimie  
Signataire habilité

Copie envoyée à : -LAEASE-OBIOLAB- Mr ROCTON 84700 SORGUES  
-LAEASE-OBIOLAB- Mme ALVERNHE 84700 SORGUES

#### Note d'informations sur les résultats : Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

Abréviations utilisées : UFC : Unité formant colonie, NPP : Nombre le Plus Probable, ST : Analyse réalisée par un sous-traitant, MS : matières sèches, NA : Pour un paramètre correspondant à un total de molécules, cette mention signifie qu'aucune molécule n'a été quantifiée.

Les valeurs des limites et références de qualité sont exprimées dans l'unité du paramètre.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole O. Seules les déclarations de conformité portant sur des analyses réalisées dans leur totalité sous accréditation sont couvertes par l'accréditation.

Il n'a pas été tenu compte explicitement de l'incertitude associée au résultat.

Toutes données complémentaires concernant les résultats peuvent être communiquées à la suite d'une demande écrite.



ACCREDITATION N° 1-5822  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR